

Au nom de Dieu

Nous soussignés les membres de jury, après avoir lu et examiné le mémoire de master II de Mademoiselle Somayeh Zâli, sommes d'avis favorables pour sa soutenance.

Membres de jury :

Professeur directeur : Madame le docteur SAFA

Professeur consultant : Monsieur le docteur Rahmatian

Professeur invité : Madame le docteur Djalili

Professeur invité : Madame le docteur Letâfati

Représentant du conseil des études approfondies :

Madame le docteur Letâfati

Date de soutenance : Janvier 2013

آیین‌نامه حق مالکیت مادی و معنوی در مورد نتایج پژوهش‌های علمی دانشگاه تربیت مدرس

مقدمه: با عنایت به سیاست‌های پژوهشی و فناوری دانشگاه در راستای تحقق عدالت و کرامت انسانها که لازمه شکوفایی علمی و فنی است و رعایت حقوق مادی و معنوی دانشگاه و پژوهشگران، لازم است اعضای هیأت علمی، دانشجویان، دانش‌آموختگان و دیگر همکاران طرح، در مورد نتایج پژوهش‌های علمی که تحت عناوین پایان‌نامه، رساله و طرح‌های تحقیقاتی با هماهنگی دانشگاه انجام شده است، موارد زیر را رعایت نمایند:

ماده 1- حق نشر و تکثیر پایان‌نامه/ رساله و درآمدهای حاصل از آنها متعلق به دانشگاه می‌باشد ولی حقوق معنوی پدید آورندگان محفوظ خواهد بود.

ماده 2- انتشار مقاله یا مقالات مستخرج از پایان‌نامه/ رساله به صورت چاپ در نشریات علمی و یا ارائه در مجامع علمی باید به نام دانشگاه بوده و با تایید استاد راهنمای اصلی، یکی از اساتید راهنما، مشاور و یا دانشجو مسئول مکاتبات مقاله باشد. ولی مسئولیت علمی مقاله مستخرج از پایان‌نامه و رساله به عهده اساتید راهنما و دانشجو می‌باشد.

تبصره: در مقالاتی که پس از دانش‌آموختگی بصورت ترکیبی از اطلاعات جدید و نتایج حاصل از پایان‌نامه/ رساله نیز منتشر می‌شود نیز باید نام دانشگاه درج شود.

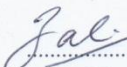
ماده 3- انتشار کتاب، نرم افزار و یا آثار ویژه (اثری هنری مانند فیلم، عکس، نقاشی و نمایشنامه) حاصل از نتایج پایان‌نامه/ رساله و تمامی طرح‌های تحقیقاتی کلیه واحدهای دانشگاه اعم از دانشکده‌ها، مراکز تحقیقاتی، پژوهشکده‌ها، پارک علم و فناوری و دیگر واحدها باید با مجوز کتبی صادره از معاونت پژوهشی دانشگاه و براساس آئین‌نامه‌های مصوب انجام شود.

ماده 4- ثبت اختراع و تدوین دانش فنی و یا ارائه یافته‌ها در جشنواره‌های ملی، منطقه‌ای و بین‌المللی که حاصل نتایج مستخرج از پایان‌نامه/ رساله و تمامی طرح‌های تحقیقاتی دانشگاه باید با هماهنگی استاد راهنما یا مجری طرح از طریق معاونت پژوهشی دانشگاه انجام گیرد.

ماده 5- این آیین‌نامه در 5 ماده و یک تبصره در تاریخ 87/4/1 در شورای پژوهشی و در تاریخ 87/4/23 در هیأت رئیسه دانشگاه به تایید رسید و در جلسه مورخ 87/7/15 شورای دانشگاه به تصویب رسیده و از تاریخ تصویب در شورای دانشگاه لازم‌الاجرا است.

«اینجانب..... دانشجو رشته..... رشته..... دانشجو..... رشته..... دانشجو..... رشته..... دانشجو..... سال تحصیلی..... ۱۳۸۹.....»

مقطع..... دانشکده..... دانشکده..... متعهد می‌شوم کلیه نکات مندرج در آیین‌نامه حق مالکیت مادی و معنوی در مورد نتایج پژوهش‌های علمی دانشگاه تربیت مدرس را در انتشار یافته‌های علمی مستخرج از پایان‌نامه / رساله تحصیلی خود رعایت نمایم. در صورت تخلف از مفاد آئین‌نامه فوق‌الاشعار به دانشگاه وکالت و نمایندگی می‌دهم که از طرف اینجانب نسبت به لغو امتیاز اختراع بنام بنده و یا هر گونه امتیاز دیگر و تغییر آن به نام دانشگاه اقدام نماید. ضمناً نسبت به جبران فوری ضرر و زیان حاصله بر اساس برآورد دانشگاه اقدام خواهم نمود و بدینوسیله حق هر گونه اعتراض را از خود سلب نمودم»

امضا: 
تاریخ: ۱۹/۳/۹۲.....

آیین نامه چاپ پایان نامه (رساله) های دانشجویان دانشگاه تربیت مدرس

نظر به اینکه چاپ و انتشار پایان نامه (رساله) های تحصیلی دانشجویان دانشگاه تربیت مدرس، مبین بخشی از فعالیتهای علمی - پژوهشی دانشگاه است بنابراین به منظور آگاهی و رعایت حقوق دانشگاه، دانش آموختگان این دانشگاه نسبت به رعایت موارد ذیل متعهد می شوند:

ماده 1: در صورت اقدام به چاپ پایان نامه (رساله) ی خود، مراتب را قبلاً به طور کتبی به «دفتر نشر آثار علمی» دانشگاه اطلاع دهد.

ماده 2: در صفحه سوم کتاب (پس از برگ شناسنامه) عبارت ذیل را چاپ کند:

«کتاب حاضر، حاصل پایان نامه کارشناسی ارشد/ رساله دکتری نگارنده در رشته زبان و ادبیات فارسی است که در سال ۱۳۹۱ در دانشکده علوم انسانی دانشگاه تربیت مدرس به راهنمایی سرکار خانم/جناب آقای دکتر پروین منصفی، مشاوره سرکار خانم/جناب آقای دکتر روح الله رحمانی و مشاوره سرکار خانم/جناب آقای دکتر

از آن دفاع شده است.»

ماده 3: به منظور جبران بخشی از هزینه های انتشارات دانشگاه، تعداد یک درصد شمارگان کتاب (در هر نوبت چاپ) را به «دفتر نشر آثار علمی» دانشگاه اهدا کند. دانشگاه می تواند مازاد نیاز خود را به نفع مرکز نشر در معرض فروش قرار دهد.

ماده 4: در صورت عدم رعایت ماده 3، 50% بهای شمارگان چاپ شده را به عنوان خسارت به دانشگاه تربیت مدرس، تأدیه کند.

ماده 5: دانشجو تعهد و قبول می کند در صورت خودداری از پرداخت بهای خسارت، دانشگاه می تواند خسارت مذکور را از طریق مراجع قضایی مطالبه و وصول کند؛ به علاوه به دانشگاه حق می دهد به منظور استیفای حقوق خود، از طریق دادگاه، معادل وجه مذکور در ماده 4 را از محل توقیف کتابهای عرضه شده نگارنده برای فروش، تامین نماید.

ماده 6: اینجانب سیمیه زالی بوینی دانشجوی رشته زبان و ادبیات فارسی مقطع کارشناسی ارشد تعهد فوق و ضمانت اجرایی آن را قبول کرده، به آن ملتزم می شوم.

نام و نام خانوادگی: سیمیه زالی بوینی

تاریخ و امضا: Jal
۹۲، ۳، ۱۹



Mémoire de Master en Didactique de F.L.E

**Etude contrastive des performatifs, appréciatifs
mélioratifs et péjoratifs en français et en persan.**

Département de français

Faculté des sciences humaines

Université Tarbiat Modares

Rédigé par :

Somayeh Zâli

Sous la direction de :

Dr. Parivash Safa

Professeur consultant :

Dr. Rouhollah RAHMATIAN

Janvier 2013

Remerciement:

Je tiens à remercier tout particulièrement mon professeur directeur de recherche Madame le Docteur Parivash Safa pour la qualité et la patience des conseils prodigués pour l'aide à la rédaction de mon mémoire.

Je voudrais également remercier le professeur consultant Monsieur le docteur Rouhollah Rahmatian ainsi que les professeurs invités, sans oublier le département de la didactique du français langue étrangère.

Je tiens aussi à remercier les services administratifs de l'université de TARBIAT MODARES pour leur soutien sans faille.

Abstract:

This research is performed within the framework of a contrastive analysis. Corpus based on two oral and written French and Persian, consisting of a considerable number of utterances expressing appreciation ameliorative and pejorative, analysis focused on three parameters syntactic, semantic, pragmatic and sociolinguistic. In order to analyze the utterances, it was necessary to resort to the theory of speech acts, the theory of parasite, syntactic-semantic approach and the approach psycho-socio-pragmatic. The data found in this research show that in order to preserve good interpersonal communication and remove the misunderstanding, the speakers use in both languages, different parameters verbal and non-verbal as tone, accent, gesture and so on. Especially the culture and context have been studied as factors in the interpretation of these utterances.

Keywords: the utterance, the performative, the ameliorative, the pejorative

Résumé:

Ce travail de recherche est effectué dans le cadre d'une analyse contrastive. Basée sur deux corpus oraux et écrits en français et en persan, composés d'un nombre considérable d'énoncés exprimant l'appréciation méliorative et péjorative, l'analyse s'est focalisée sur trois paramètres syntaxique, sémantique, sociolinguistique et pragmatique. Afin de procéder à l'analyse des énoncés, il a été nécessaire de recourir à la théorie des actes du langage, la théorie de parasite, l'approche syntactico-sémantique et l'approche psycho-socio-pragmatique. Les données trouvées dans cette recherche montrent qu'afin de préserver le bon état de la communication interpersonnelle et enlever le malentendu, les locuteurs, utilisent dans les deux langues, différents paramètres verbaux et non-verbaux comme le ton, l'accent, le geste et etc. Surtout la culture et le contexte ont été étudiés comme des facteurs décisifs dans l'interprétation de ces énoncés.

Mot clés : l'énonciation, le performatif, l'appréciatif, le mélioratif, le péjoratif

Introduction

Le traitement des énoncés performatifs a pris son essor sur la base de la théorie des actes de langage dont le pionnier était John Langshaw Austin. Sa théorie a été reprise par John Searle et d'autres linguistes. Les philosophes ont longtemps supposé qu'une affirmation ne pouvait que décrire un état de fait, et donc être vraie ou fausse ; autrement dit, qu'il n'y avait que des énoncés constatifs. Austin, en opposition avec cette conception, qu'il appelle, de façon péjoratif, l'illusion descriptive, défend une vision beaucoup plus opérationnaliste selon laquelle le langage sert à accomplir des actes. Cette notion a eu un certain succès ces dernières années dans les sciences sociales.

Toute suite de mots, prononcée, écrite ou imprimée est un « énoncé » qui est le résultat d'un acte d'énonciation. Les énoncés performatifs appréciatifs agissent ou pour mieux dire, jugent sur l'état du monde. Lorsqu'on y ajoute les notions de mélioratifs ou péjoratifs, ils prennent les spécialités d'apprécier ou de déprécier le monde en cherchant à le modifier. On appelle péjoratif tout ce qui contient une nuance de sens qui déprécie la personne, la chose ou l'action désignées. A l'inverse, un mélioratif valorise ce qu'il désigne. Péjoratifs et mélioratifs sont donc des moyens d'expression indispensables ; ils servent à émettre des jugements de valeur mais ils se distinguent par leur valeur appréciative. Cette opposition n'est pas toujours nette et peut dépendre de plusieurs facteurs.

Ces types d'énoncé montrent leur valeur parfois avec marque et parfois sans marque mais dans chaque état qu'ils soient, ils se servent à ironiser, admirer, insulter, humilier, glorifier, louer, féliciter, critiquer et etc. La production de ces énoncés engage des éléments comme énonciateur, destinataire, la situation d'énonciation et beaucoup d'autres choses qu'on va traiter dans ce travail.

Problématique :

Ce phénomène va se mettre au cœur de ce travail de recherche pour comprendre comment les énoncés performatifs mélioratifs et péjoratifs peuvent être une source de malentendu dans l'emploi d'une langue étrangère comme le français ?

Objectif de recherche :

L'objectif visé dans ce travail est de découvrir les données qui, au point de vue linguistique, peuvent donner lieu à des interférences dans la communication et aussi de voir les moyens de surmonter les problèmes apparus.

Les questions de recherche :

Les questions auxquelles nous essaierons de répondre au cours de ce travail seront les suivantes :

- Quels sont les éléments linguistiques de l'expression de la performativité méliorative et péjorative en français ?
- Quels sont les éléments linguistiques de l'expression de la performativité méliorative et péjorative en persan ?
- A quoi sont dus les confusions et les blocages de compréhension des énoncés étudiés par les usagers des deux langues ?

Les hypothèses de recherche :

Les hypothèses sur lesquelles est basée cette recherche sont les suivantes :

- Ce phénomène semble être exprimé en français par des noms, des adjectifs, des adverbes, des énoncés exclamatifs, des interjections, etc.
- Il semble que la langue persane se serve des mêmes éléments linguistiques pour exprimer les performatifs appréciatifs.
- Il est prévisible que le facteur le plus problématique dans la compréhension de ces éléments soit d'ordre socioculturel.

Méthodologie de recherche :

Ce travail s'inscrit dans un cadre descriptif et analytique en même temps qu'il se fait d'une manière comparative entre deux langues français et persan.

La présentation des chapitres :

Ce mémoire comprend trois chapitres. Les sujets abordés dans chaque chapitre vont être respectivement :

Au premier chapitre, la définition des concepts et les généralités se feront jour. Les théories et les approches traitant ce phénomène, vont être présentées ainsi que la relation de ce phénomène avec des notions comme la lexicologie, la syntaxe, la sémantique, la sociolinguistique, la psychologie et la pragmatique. Les théories et les approches vont se placer particulièrement au niveau syntaxico-sémantique et psycho-socio-pragmatique.

Quant au deuxième chapitre, il va comprendre une partie consacrée à la description de ce phénomène à partir des critères syntaxico-sémantiques et l'analyse du corpus français. De même, une autre partie sera accordée à la description syntaxico-sémantique des données persans et leur analyse détaillée. La partie pratique et analytique de ce travail sera effectuée à partir du rassemblement et le traitement des énoncés performatifs, appréciatifs mélioratifs et péjoratifs. Ce chapitre, va finalement déboucher sur certains résultats, tirés de l'analyse du corpus. Les résultats vont être ensuite mis en examen dans le troisième chapitre.

Enfin, dans le dernier chapitre, il sera question de décrire ce phénomène d'après la conception psycho-socio-pragmatique et d'analyser les deux corpus français et persan où on

essayera de faire une comparaison entre eux. Cela va nous montrer les traits culturels et va nous aider à une meilleure compréhension des énoncés mélioratifs et péjoratifs. A la suite, à l'aide des grilles d'analyse, les données mélioratifs et péjoratifs en français et en persan vont être mises en examen et vont nous permettre de dégager les points de convergences et divergences entre les deux langues. L'étape suivante sera la comparaison des résultats distincts des deux corpus qui répondent définitivement aux questions de cette recherche.

Chapitre 1

I. Définitions des concepts

I.1. Généralités

Pour comprendre la notion des énoncés performatifs, appréciatifs mélioratifs et péjoratifs, on doit mettre l'accent sur les notions de « l'énoncé », « l'énonciation », « performativité », « mélioratif » et « péjoratif ». « L'énonciation » est « l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication » (Riegel, 1994 :575), ayant pour résultat « l'énoncé ». D'après Riegel (1994 :576), les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué. « L'énoncé » est ce que l'on raconte, le message, le contenu, les données brutes. Alors que « l'énonciation » est la manière dont c'est raconté. On dit généralement que l'énoncé est le « dit », tandis que l'énonciation est le « dire ». Pour résumer, « c'est l'énonciation qui fait l'énoncé ». L'énonciation se produit dans la situation d'énonciation et la situation d'énonciation est la situation dans laquelle a été émise une parole, ou dans laquelle a été produit un texte. Celle-ci permet de déterminer qui parle à qui ou qui écrit à qui et dans quelles circonstances. « L'énonciateur » est l'actant qui dit. Il est également appelé « émetteur », ou « sujet de l'énonciation », ou encore, « locuteur » à l'oral et « auteur » à l'écrit. « Le destinataire » est l'actant à qui l'énonciateur dit. Il est également appelé « interlocuteur », « récepteur », « allocutaire », « co-énonciateur » ou « auditeur » à l'oral et « lecteur » à l'écrit. Pour prendre en compte la situation, il peut étudier le « kinésique » : mouvement, mimiques et geste qui accompagnent l'énonciation. Il peut entrer dans des considérations psychologiques, sociales, historiques et etc. L'énoncé peut se réduire à un mot. Par exemple, une interjection (*Zut!*), un appel (*Hep!*), un ordre (*Silence!*), une constatation, etc. Un énoncé peut être aussi un groupe de mots par exemple un groupe nominal et une phrase ; phrase avec verbe ou phrase sans verbe. Enfin un énoncé peut être une suite de phrases en quantité variable, c'est-à-dire ce qu'on appelle généralement un texte.

Il existe des textes de toutes dimensions : quelques phrases, un paragraphe, un chapitre, un livre entier.

La notion de performativité a été développée par le philosophe John Langshaw Austin dans son ouvrage « Quand dire c'est faire » (1970) et a été reprise par plusieurs philosophes. La performativité est le fait pour un signe linguistique (énoncé, phrase, verbe, etc.) de constituer lui-même ce qu'il dénote, c'est-à-dire que produire (prononcer, écrire) ce signe, réalise l'action qu'il décrit. Par exemple, le simple fait de dire « je promets » constitue une promesse. Les énoncés performatifs, chez Austin, est qualifié de performatif parce qu'il sert à accomplir des actes qui n'existent que relativement à une institution humaine et qui font référence à une convention. Prononcer un acte conventionnel, pour Austin, a pour sens l'accomplissement de l'acte.

On appelle péjoratif un mot, une expression ou un énoncé qui contient une nuance de sens qui déprécie la personne, la chose ou l'action désignées. A l'inverse, un mélioratif valorise ce qu'il désigne. Péjoratifs et mélioratifs se distinguent donc par leur valeur appréciative. Ex, « maison » est un mot de valeur neutre. A ce mot correspondent des mots péjoratifs comme : *masure, baraque, bicoque* et des mots mélioratifs comme : *demeure, résidence, palais*. Péjoratifs et mélioratifs sont donc des moyens d'expression indispensables : ils servent à émettre des jugements de valeur. Ex, Lorsqu'on dit d'un chanteur *qu'il braille*, on n'a plus besoin d'ajouter de commentaire sur son talent car le mot en lui-même est suffisamment péjoratif. Inversement, il suffit souvent, dans le domaine publicitaire par exemple, de qualifier un produit de *nouveau* ou de *naturel*, ou de *jeune*, pour qu'il ait du succès. Ces trois mots ont aujourd'hui une valeur nettement méliorative. On voit donc que le choix des mots est essentiel puisqu'il traduit notre jugement, nos pensées, nos goûts, nos sentiments. Les mélioratifs expriment une valeur positive; les péjoratifs expriment une valeur négative. Ex, Epatant ! Nul ! Mais cette opposition n'est pas toujours aussi nette. Il existe de nombreuses nuances intermédiaires. La différence de degré dans la valeur péjorative ou méliorative peut dépendre : de la personne qui exprime son jugement ou son sentiment. Ex, un professeur peut qualifier une copie de « médiocre » et signifier par-là que le devoir est « moyen ». Mais, pour un autre, le qualificatif prendra l'acception négative de « mauvais ». Et aussi elle peut dépendre de l'époque à laquelle est exprimé ce jugement ou ce sentiment. Ex, jusqu'au XIXe siècle, le mot *misérable* n'avait pas la valeur péjorative qu'il a aujourd'hui; il désignait celui qui est dans la misère, le malheureux (comme dans le roman de Victor Hugo : *Les Misérables*). Il convient donc d'être précis dans l'expression des nuances péjoratives et

mélioratives, et prudentes dans l'interprétation des divers degrés de la dépréciation et de la valorisation. Il est parfois difficile de savoir dans quelle mesure un mot déprécie ou valorise un objet ou une personne. En effet, le mot peut être neutre en lui-même, mais prendre une nuance péjorative ou méliorative selon son contexte. Par exemple, les mots *ambition* ou *artiste* ont, suivant les cas d'emploi, une valeur plus ou moins positive. Les phrases : « C'est un jeune homme plein d'ambition » ou « C'est un artiste ! » ne disent pas si la personne qui les prononce est favorable ou non à l'ambition, si elle méprise ou estime les artistes. Seul le contexte permet de le deviner. Ce contexte peut être : la connaissance que nous avons de la personne qui s'exprime; des propos similaires qu'il a déjà tenus; un commentaire qui éclaire son point de vue, etc. A l'oral, la nuance péjorative ou méliorative est plus facile à percevoir : le dédain ou l'admiration seront exprimés par l'intonation ou les mimiques.

I.2. Les théories et Les approches du concept des énoncés appréciatifs mélioratifs et péjoratifs

Ce qui vient à la suite est la représentation des théories et des approches qui encadrent notre problématique. On a essayé de donner une vue générale des recherches et des études des linguistes correspondant à cette problématique.

I.2.1. La théorie des actes du langage

Un acte de langage est une moyenne mise en œuvre par un locuteur pour agir sur son environnement par ses mots. Cette théorie, liée à la philosophie du langage ordinaire, a été développée par John Langshaw Austin dans quand dire c'est faire (1970), puis développée par John Searle.

Lorsqu'on prend la parole, oralement ou par écrit, on effectue en même temps un acte, qui peut n'être pas sans conséquences pour l'interlocuteur et pour soi-même. En effet parler, c'est souvent agir. Chaque fois qu'on admire, qu'on insulte, qu'on félicite, qu'on critique, qu'on blâme, qu'on accuse, qu'on méprît, qu'on louange, etc. Les paroles qu'on prononce sont autant d'actes qui engagent le destin d'un autre ou de soi-même. Par exemple, Un jeune homme avait été interpellé à l'aéroport de Saint-Denis après avoir insulté Nicolas Sarkozy à son arrivée à La Réunion. Cette insulte est un acte qui engage non seulement la réaction

d'interlocuteur, mais aussi le locuteur lui-même. Ce sont là des énoncés dont la réalisation (l'énonciation) équivaut à un acte.

Austin défend l'idée que la fonction du langage est d'agir sur la réalité. D'après lui, Les énoncés déclaratifs ne sont ni vrais ni faux, mais réussis ou non. Austin distingue donc ; les énoncés constatifs qui décrivent le monde (*le soleil brille*) et les énoncés performatifs qui accomplissent une action (*je vous présente mes sincères condoléances*). Les constatifs sont vrais ou faux (*le soleil brille ou non*), les performatifs sont réussis ou non. Un énoncé performatif est réussi si l'énoncé s'adresse à quelqu'un. Si l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait. Ex, dire « *je ne suis pas content* » en colère / en riant. Austin constate qu'il est difficile d'opposer strictement constatifs et performatifs. En effet, un énoncé peut être implicitement performatif (*toutes mes condoléances*). Un énoncé constatif correspond la plupart du temps à un acte de langage implicite ; l'assertion. Ex, *je dis la vérité quand je dis que le soleil brille*. Donc pour Austin, l'énonciation est le fruit de trois activités complémentaires : l'acte locutoire (= *que dit-il ?*) : production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue, l'acte illocutoire (*que fait-il ?*) : production d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement une certaine «force» (féliciter, insulter, accuser, ...). Et l'acte perlocutoire (*pour quoi faire ?*) : cet acte sort du cadre linguistique. En fait, l'énoncé provoque des effets (perturbations, changements, attaque, ...) dans la situation de communication. Ex, une question peut servir à interrompre, embarrasser, montre qu'on est là.

De là, l'importance d'une bonne maîtrise de la langue, permettant d'ajuster exactement ce qu'on dit à ce qu'on pense et à ce qu'on veut. Chacun de ces actes de parole peut se réaliser à l'aide de tournures différentes et équivalentes, selon ses objectifs précis, et les rapports entre les interlocuteurs. La langue française dispose de variantes pour un même acte de parole. L'inventaire des actes de parole est infini. Mais certains sont très fréquents dans la vie quotidienne. On peut d'une part, essayer de les classer selon la nature de l'acte, et d'autre part étudier les séquences qu'ils forment en s'enchaînant les uns aux autres dans des situations données. Dans cette recherche, nous étudions des actes mélioratifs et péjoratifs.

I.2.2. La théorie de parasite

Il est clair dans *Quand dire, c'est faire* que pour Austin le paradigme d'une énonciation significative est une énonciation à la fois sérieuse et littérale. Celles qui ne sont pas sérieuses sont décrites comme étant « infectées » par un certain mal, et ce mal est censé être une infection éventuelle de toutes les énonciations. En fait, Austin pense que la différence est tellement grande entre de telles énonciations sérieuses et des énonciations non sérieuses que l'on puisse dire qu'elle comporte un revirement dans des circonstances spéciales. Il exprime cette idée de la manière suivante: « Il est clair qu'en de telles circonstances, le langage n'est pas employé sérieusement, et de manière particulière, mais qu'il s'agit d'un usage « parasitaire » par rapport à l'usage normal » (Austin, 1970 :55). Le discours non sérieux est donc considéré comme une infection, une anomalie et un parasite. Ce sont des cas de mensonge, la plaisanterie, la comédie et etc.

Tout comme Austin, Searle parle des actes parasites de langage, mais il semble ne pas utiliser le mot de parasite de la même manière péjorative. Sa théorie du parasitisme est mieux développée que celle d'Austin, en particulier dans ses théories du discours de la fiction et de la métaphore. Pour Searle, le parasitisme semble connoter la dépendance de quelques formes de langage d'autres formes. Le discours de la fiction, les énonciations métaphoriques et les plaisanteries sont logiquement dépendants du discours littéral. Pour Austin toutefois les parasites étaient caractérisés comme des emplois de langage dans des contextes anormaux. Pourtant il est clair de même que Searle appelle parasitaire ce qui est, dans son sens à lui, un emploi non sérieux ou non littéral.

I.2.4. L'approche syntactico-sémantique

D'après Encyclopédie Universalis, « Tout message peut être étudié sous deux aspects : celui de sa signification, c'est-à-dire des idées qu'il transmet et que l'on appelle son contenu sémantique ; celui de sa structure, c'est-à-dire des règles grammaticales utilisées pour le construire et qui forment l'aspect syntaxique ». Il y a entre la sémantique et la syntaxe le même rapport qu'entre le fond et la forme. L'analyse syntaxique aussi bien que l'analyse sémantique en linguistique a pour finalité de caractériser l'énoncé dans son ensemble principalement par la détermination des structures de l'énoncé. Dans les deux cas, la détermination des structures sera basée sur une caractérisation de ses éléments de base, les

mots, et leurs propres constituants, mais de façon différente selon ces deux approches. L'analyse syntaxique peut ainsi être identifiée comme une analyse des structures fonctionnelles pouvant être obtenues au moyen de l'exercice des règles de la grammaire. L'analyse sémantique de son côté s'intéresse à ces structures en observant les mécanismes propres à la construction du sens. La distinction entre analyse syntaxique et analyse sémantique qui est établie ici correspond à l'approche la plus répandue en linguistique contemporaine, celle qui hérite du structuralisme introduit par Ferdinand de Saussure. La structure est perçue comme directement sous-jacente à la phrase, cette dernière étant une structure ainsi qu'il est mis en évidence par la syntaxe ou la grammaire, et le mot étant considéré comme associé à ses « traits sémantiques ». D'autres approches, comme principalement la « grammaire de dépendance » de Lucien Tesnière, antérieure au structuralisme, réservent la qualification de structure au niveau syntaxique. Pour Tesnière, le niveau syntaxique est appelé « plan structural » tandis que le « plan sémantique » est considéré comme relevant de la psychologie, et également de la logique. Donc, « L'approche syntactico-sémantique étudie le rapport entre les transformations syntaxiques et l'équivalence sémantique entre phrases, c'est ce que font les grammaires transformationnelles. » (Célio Conceição, 1998:78).

I.2.5. L'approche psycho-socio-pragmatique

D'après Jean-Marc Stébé (2008, 19), on trouve l'origine de cette approche dans la « linguistique pragmatique » et la « pragmatique ». La linguistique pragmatique « va tenter d'analyser le discours à travers la valeur pragmatique de son énonciation et de ses énoncés. » (Lohisse, 2006 :109).

Pour Diller et Récanati (1979) «la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive» et pour Francis Jaques (1979) : «la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social».

La Pragmatique constitue un riche carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues et c'est à cause de sa richesse. C'est pour cette raison que nous contenteront d'analyser des données dans le domaine de linguistique. « Pour la psycho-socio-pragmatique, l'homme n'est pas seulement une machine à produire et à traiter de l'information, mais également une machine à produire et à traiter du

sens » (Stébé, 2008 :19). En fait, l'interlocuteur peut comprendre les intentions et les pensées du locuteur par motivation, rôle, statue, représentation sociale, croyance, savoirs préalables et tout ce qui est en relation avec la situation de communication. « Pour les psycho-socio-pragmaticiens, tout interaction sociale actualise, dans un certain contexte, une rencontre d'acteurs sociaux possédant une identité et des savoirs socio-culturels conventionnels. ». Aussi « par le type de relation initialement engagée » (*Idem.*).

I.3. Lexicologie et l'expression de l'appréciatifs mélioratifs et péjoratifs en français

L'étude des mots mélioratifs et péjoratifs en français s'inscrit dans une longue tradition qui prend ses sources dans l'activité lexicographique du latin et celle du français. L'importance des études lexicologiques est indiscutable, car le lexique est le premier à réagir aux progrès de la vie sociale, économique et culturelle. Par conséquent, il est naturel aussi qu'on juge de la richesse d'une langue d'après la richesse de son vocabulaire.

L'amélioration et la péjoration du sens sont deux tendances contradictoires qui coexistent dans l'évolution du langage. Il arrive qu'au cours de cette évolution, des mots ayant primitivement un sens neutre ou péjoratif, commencent à désigner une qualité positive, prennent une nuance favorable. C'est l'amélioration du sens des mots. D'après TLF, *Regretter* signifiait au moyen âge « se lamenter sur un mort ». Aujourd'hui ce verbe selon le dictionnaire de Le Robert (1988), a le sens de « éprouver le désir douloureux de (bien qu'on a eu et qu'on n'a plus » (regretter sa jeunesse, le temps passé, son bonheur perdu). Le substantif *ministre* aussi signifiait autrefois « serviteur, personne chargée d'une fonction, d'un office, personne qu'on utilisait pour l'accomplissement de quelque chose » (TLF). De nos jours un ministre est un « agent supérieur du pouvoir exécutif ; l'homme ou femme d'Etat placé(e) à la tête d'un ministère » (Robert, 1988).

La péjoration du sens est le phénomène contraire de l'amélioration. C'est un ajout d'une valeur péjorative à un mot, un changement sémantique par lequel un terme prend un sens péjoratif. D'après TLF, au XIIIe siècle *garce* avait le sens de « jeune fille ». Aujourd'hui c'est une « femme, fille méchante, désagréable ».

La lexicologie a un lien étroit avec la lexicographie ; la « technique de confection des dictionnaires » (TLF). Le dictionnaire a pour objet de définir un mot sous une forme conceptuelle ou sous une forme concrète. Il classe par ordre alphabétique les définitions des

mots qui constituent le lexique d'une langue donnée. Mais aussi il traite la conception de mélioratif et péjoratif des mots. Le vocabulaire devient **appréciatif** dès lors qu'il implique un **jugement de valeur**, un sentiment, une subjectivité. Cette appréciation peut être négative ; le vocabulaire est dit péjoratif, dévalorisant, dépréciatif. C'est marqué dans la plupart des dictionnaires par le signe de « péjo. ». Comme il peut être positif, le vocabulaire est dit mélioratif, ou laudatif, ou élogieux. Mais, il n'y existe pas de signe pour le marquer. Le vocabulaire mélioratif peut s'agir des mots dont le sens est positif, ou de mot dont la connotation est positive, de même, celui appartenant au niveau soutenant ou littéraire afin de montrer sa considération. Le signe comme « littér. » dans les dictionnaires peut être une marque méliorative. Ainsi de suite, les signes « vulg. », « fam. », « plaisant. » et « pop. » montrent également le côté négative du vocabulaire.

I.4. La syntaxe et les énoncés performatifs appréciatifs mélioratifs et péjoratifs

Puisque le deuxième chapitre est consacré aux questions d'ordre syntaxique et sémantique, la vérification de la typologie syntaxique des énoncés performatifs appréciatifs mélioratifs et péjoratifs s'avère nécessaire. Expression de l'appréciatif mélioratifs et péjoratifs comprend une variété de structure :

- Mot ou groupe de mots : **interjection** (*Ah !, Bravo !*), **noms** (*merveille, beauté, ...*), **verbes** (*briller, aimer, plaire, réussir, ...*), **adjectifs** (*célèbre, grandiose, cordial, sympathique, magnifique, ...*), **adverbes** (*malheureusement, joyeusement, tristement, ...*), **Locution** (*belle-doche*), **collocation** (*une voix de sirène*) **et combinaisons libres** (*bien cocu*).

Bien entendu cette liste des éléments syntaxiques n'est pas complète. Chacun des structures ci-dessus peuvent avoir des sous-divisions qu'on va relever au deuxième chapitre exhaustivement. Par exemple les noms subdivisent en noms simples, noms propres, noms composé et noms dérivés. De même les collocations possèdent des associations comme : **nom + adjectif, nom + nom, SN + verbe, verbe + SN, verbe + nom, verbe + adverbe, adverbe + adjectif**.

Ces éléments syntaxiques peuvent être acceptés par les structures hôtes suivantes : **phrase simple** (*Elle a un goût très sûr*), **phrase exclamative** (*Quelle maestria*), **phrase incomplète** (*Jamais de couteaux, bien entendu*,